CENTRE HOSPITALIER LAVAL

FICHE DE POSTE DIRECTEUR DELEGUE EHPAD EUROLAT

Date : 24/11/2022

Profil proposé

Corps des Directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
Directeur délégué de l'EHPAD EUROLAT en convention de direction commune avec le CH LAVAL

Cotation de la part fonctions de la PFR : 2,6 classe normale, 2.7 hors classe

+ 0.2 exercice multi-sites

Coordonnées

Contact : Sébastien TREGUENARD, Directeur
Adresse : Centre Hospitalier de Laval, 33 rue du Haut Rocher – CS91525 – 53 000 LAVAL
Secrétariat de direction : 02 43 66 50 01
Mail : dir.gen@chlaval.fr

Présentation de l'établissement

Le département de la Mayenne compte 310 000 habitants avec une population âgée plus élevée que la moyenne nationale. Le département se caractérise par un nombre élevé d'EHPAD publics dont la moitié sont sous la gestion des sept membres du GHT 53 dont le CH Laval est l'établissement support.
Le CH Laval assure toutes les spécialités hors CHU, dont SAMU, réanimation, maternité de niveau 2B et cardiologie interventionnelle, psychiatrie adulte et pédopsychiatrie. Il compte 1129 lits, 2368 professionnels dont 211 médecins.
La gouvernance de l'établissement est organisée en six pôles cliniques (médecine, chirurgie, soins critiques, soins de suite, santé mentale, femme et enfant), un pôle médico-social (EHPAD et USLD), et trois pôles de prestations non médicales (management, compétences et pratiques, ressources et performance, territoire et coopérations).
Le CH LAVAL et l'EHPAD EUROLAT de St BERTHEVIN ont signé une convention de direction commune à compter du 1/01/2023 avec la nomination d'un directeur délégué pour assurer la gestion de ce site.
L'équipe de direction est composée de 10 adjoints au chef d'établissement.

Présentation de l'EHPAD EUROLAT et du pôle médico-social du CH LAVAL

- **L'EHPAD EUROLAT**

EHPAD EUROLAT 61 rue Jean Cottereau 53940 ST BERTHEVIN
Etablissement autonome relevant de la Fonction Publique Hospitalière
L'EHPAD est situé en zone semi-urbaine au sein de LAVAL Agglomération. Il est à proximité des services de la ville de LAVAL, à 1h10 de PARIS en TGV et à l'entrée de la région Bretagne.
L'établissement bénéficie d'un cadre de verdure agréable avec un bâtiment principal sur quatre étages et une extension récente pour l'accueil de personnes désorientées.
L'EHPAD est à proximité immédiate du centre bourg de SAINT BERTHEVIN, de services culturels tels qu'une médiathèque et un conservatoire de musique.
La densité médicale est satisfaisante au sein de la commune (avec la présence de deux cabinets libéraux). Le médecin coordonnateur de l'EHPAD exerce également en ville.
Personnes âgées dépendantes avec une moyenne d'âge de 90 ans à l'admission.
GMP = 780
PMP = 180

Services autorisés et nombre de lits/places :
92 lits d'hébergement permanent dont 80 lits d'EHPAD et 12 lits d'unité pour personnes âgées désorientés.
2 lits d'hébergement temporaire (secteur EHPAD)
Soit un total de 94 lits.

Nom - Prénom et coordonnées du directeur délégué par intérim :
Centre Hospitalier de Laval (53000)
Direction Générale : M. Sébastien TREGUENARD
Directeur délégué par Intérim : M. Christophe MOUTEL

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil d'Administration ou de l'assemblée délibérante :
M. Yannick BORDE est le Maire de la commune de St Berthevin et Président de droit du Conseil d'Administration de l'EHPAD

Organisation administrative :
1 directeur délégué (0,9 ETP)
2 ETP Adjointes administratives
Hiérarchie fonctionnelle :
0,10 ETP Médecin coordonnateur
5 ETP IDE dont 0,80 ETP IDE coordonnatrice

- **LE POLE MEDICO-SOCIAL DU CH LAVAL**

Le pôle médico-social est composé de 4 structures qui proposent 464 lits d'EHPAD et 55 lits d'USLD :

- Rocher Fleuri (Laval) : 72 lits d'EHPAD et 55 lits d'ULSD
- Jeanne Jugan (Laval) : 192 lits d'EHPAD dont 16 lits d'UPAD
- Faubourg Saint Vénérand (Laval) : 140 lits dont 28 lits d'UPAD
- Les Charmilles (Changé) : 60 lits

.
Le pôle médico-social dispose d'un bureau de pôle composé d'un directeur adjoint (directeur délégué du pôle), d'un médecin chef de pôle, d'un cadre supérieur de santé (cadre du pôle), d'un attaché d'administration hospitalière, et de la secrétaire de direction.
Le Directeur délégué dispose d'une équipe administrative dédiée, qui assure la politique d'admission, la gestion des RH et la gestion budgétaire.
L'encadrement est assuré par 6 cadres de santé, sous la responsabilité du cadre supérieur de santé et répartis sur l'ensemble des structures.

Organisation médicale
La prise en charge médicale est assurée sur chaque site par les médecins coordonnateurs et les médecins libéraux.

Démarche qualité et évaluations :
- Evaluations internes : 2013 et 2019
- Evaluation externe : 2014

Projet d'établissement :
Projet d'établissement du CH Laval : 2018-2022 (incluant le projet du pôle médico-social).

Projet architectural
Construction de deux EHPAD (264 lits dont 24 lits d'UPAD et 30 lits d'UPHV) sur les sites de Jeanne Jugan (Le Verger de Jeanne) et du Haut Rocher (La Maison du Rocher), en remplacement des deux EHPAD existants (rééquilibre capacitaire entre les deux sites). Ouverture prévue au printemps 2023.

Présentation du poste

Position dans l'organigramme de direction :
Directeur adjoint placé sous l'autorité directe du chef d'établissement
Membre du comité de direction
Le directeur est à 90 % sur les fonctions de directeur délégué et à 10 % sur les fonctions de directeur adjoint au sein du pôle médico-social du CH LAVAL

Missions attachées au poste de directeur délégué de l'EHPAD EUROLAT :

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière…) :

Mettre en œuvre la coopération avec le CH LAVAL et son pôle médico-social dans le cadre de la direction commune
Poursuivre le positionnement de l'EHPAD au sein du territoire régional de santé en lien avec les structures environnantes
Participation au CTS
Participation aux groupes de travail dans le cadre du projet gérontologique départemental
Poursuivre l'ouverture de l'EHPAD sur l'extérieur (la commune, le département)
Poursuivre la formalisation du projet d'établissement sous la forme d'un document unique incluant notamment un projet social, un projet de soin spécifique, un projet d'animation actualisé.

Organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations…) :

Continuité de la fréquence qualitative des instances (CA, CVS, CSE,)
Prévoir renouvellement des élections des membres du CVS en 2023
Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation, …)
Participation aux projets portés par le GCSMS des EHPAD autonomes de la Mayenne May'âge 53
Réflexion des modalités ciblées de coopération dans le cadre du GHT de la Mayenne porté par le CH de Laval (achats publics, RH, maintenance technique, logistique, qualité…)

Conduite générale de l'établissement dans le domaine ressources humaines, financier

Interroger les leviers budgétaires (dépenses RH et autres sources de ressources) pour ralentir et résorber une tendance budgétaire conjoncturelle négative depuis 4 ans et des indicateurs financiers fragilisés

Construire un projet social fondé sur :
- les valeurs du service public
- l'éthique dont la discrétion professionnelle
- le respect mutuel et la bienveillance institutionnelle
- la responsabilisation (dans l'approche des fiches de tâches)
- la complémentarité des compétences tous services et métiers confondus
- - l'ergonomie et la QVT
- l'analyse des pratiques professionnelles ÷

Actualiser le projet de vie sociale et culturelle pour que celui-ci
- développe d'une offre d'activité riche et adaptée aux différents profils d'usagers
- constitue un levier d'ouverture de l'EHPAD sur son territoire
- favorise les coopérations et les dynamiques partenariales
- favorise l'implication des usagers au sein de la vie de l'établissement et la vie citoyenne
- - soit fondé sur un processus de projets
- s'appuie sur les avancées numériques

Principaux projets à conduire :

Conduite du projet stratégique territorial en lien avec le CH LAVAL
Mise en œuvre du projet global de restauration : service à l'assiette avec présence des cuisiniers en salle lors du service
Mise en œuvre des outils et des modalités de la télémédecine
Suite de la réhabilitation des extérieurs (parc stationnement) avec système de résidentialisation (sécurisation des personnes hébergées avec risque d'errance)
Mise aux normes (cf. diagnostic accessibilité 2015) d'une chambre Hébergement Temporaire
Renouvellement des immobilisations (équipements chaud et froid de la cuisine)
Acquisition des matériels innovants en appui sur le soin et l'accompagnement des personnes âgées dépendantes atteintes de pathologiques psychiques (ex. table Tovertafel, Bliss) et sessions de formation associées
Réflexion de la pérennité des chambres doubles pour une optimisation de l'activité hébergement
Reprendre la réflexion pour la mise en œuvre du cahier des charges d'un service Accueil de Jour au sein du service spécifique (unité Alzheimer)
Réflexion pour considérer l'EHPAD comme 'centre local de ressources'

Le directeur adjoint rend compte régulièrement au chef d'établissement, et par délégation, aux instances, aux usagers et à leurs représentants, de l'avancée des projets du secteur, ainsi qu'à la direction territoriale de l'ARS et au Conseil départemental.

Missions attachées au poste d'adjoint au directeur du pôle médico-social du CH LAVAL :

Collaborer aux missions du pôle médico-social du CH LAVAL
Veiller à la continuité de la fonction de direction au sein du pôle médicosocial du CH de Laval et de la direction commune

Profil souhaité du candidat

- Compétences spécifiques en pilotage et en gestion des EHPAD.
- Expériences professionnelles en gestion hospitalière et médico-sociale, dans les domaines de la coopération, dans le pilotage de projet et dans le management d'équipe.
- Connaissances approfondies de la filière gériatrique au sein d'un établissement de soins, et sur le territoire en lien avec le Conseil départemental.
- Connaissances appréciées en management, pilotage et gestion budgétaire et d'investissements des structures sanitaires et médico-sociales.
- Personnalité attendue : organisé, rigoureux, innovant, sens du dialogue et de l'écoute auprès des usagers et des professionnels, négociateur, esprit d'initiative.

Autres informations

Astreintes de direction (pour l'ensemble du CH): de quatre à six semaines d'astreinte par an.
Logement : location personnelle avec indemnité compensatrice et PFR.